

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune
de
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 28 MARS 2012

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15...
Nombre de présents.....9
Nombre de votants.....9

**L'an deux mil douze et le vingt huit mars à dix huit heure
trente, le Conseil Municipal de la Commune de
LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la
présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.**

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la
convocation du Conseil Municipal et le compte
rendu de la présente délibération ont été affichés
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la
loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Présents : Mesdames et Messieurs Gilbert DUPONT; Guy
BOUDINET ; Patrick BIDAUD ; Alain BLETON ; Christine
GANDOLFE ; Caroline KEBAILI ; Chrystel LE QUANG ; Vincent
PELLEGRINELLI et Danielle GRIVEL DELILLAZ

Date de convocation du conseil municipal :
21/03/2012

Absents : Mesdames Gisèle AMBROSIANO ; Marie
LEISERING et Monique WEITTEN GIRARD et Messieurs Stéphan
GADAUD ; François DEVILLERS et Stéphane BOURSON.

ZONE ARTISANALE BUDGET PRIMITIF 2012 :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2012 concernant la zone artisanale de la Commune et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE le budget présenté, à savoir :

SECTION EXPLOITATION

Recettes	100 266,17 euros
Dépenses	100 266,17 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	133 560,42 euros
Dépenses	133 560,42 euros

AUTORISE le Maire et le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G. DUPONT

